

Fiche

- Le conditionnel présente généralement une action dont la réalisation dépend d'une condition. Il accompagne souvent un **complément circonstanciel de condition** (GN, gérondif ou subordonnée).

[En prenant le bus], tu **gagnerais** du temps.

[Si tes parents étaient là], tu **agirais** autrement.

[Si je l'avais su plus tôt], je ne **serais** pas **parti**.

Prends un sandwich [pour le cas où tu **aurais** faim].

- Quand il n'est pas associé à un cc de condition, il peut exprimer :
 - une action imaginaire ; Exemple : Nous **partirions** en fusée...
 - une demande ou un conseil atténués par politesse ; Exemple : **Pourrais-tu** fermer la porte ?
 - une information incertaine ; Exemple : Leur maison **aurait brûlé**.
 - une exclamation indignée. Exemple : Toi, tu **aurais** fait cela !
- La grammaire traditionnelle utilise les termes potentiel, **irréel du présent** et **irréel du passé**, qu'on emploie également en latin :
 - on utilise le conditionnel présent pour exprimer le **potentiel** : Si tu me rendais ce service, je **serais** vraiment soulagée (la personne a la possibilité de venir rendre ce service) ;
 - on utilise le conditionnel présent pour exprimer l'**irréel du présent** : Si tu me rendais ce service, je **serais** vraiment soulagée (la personne n'a cependant pas la possibilité de venir rendre ce service) ;
 - on utilise le conditionnel passé pour exprimer l'**irréel du passé** : Si tu m'avais rendu ce service, j'**aurais été** vraiment soulagée (la personne n'a pas rendu ce service).